

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Lydia Schneider Hausser, Melik
Özden, Roger Deneys, Loly Bolay, Marie Salima
Moyard et Prunella Carrard*

Date de dépôt : 11 juin 2012

Proposition de motion

L'Emploi : une priorité pour Genève !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que Genève a le plus haut taux de chômage en Suisse ;
- que le nombre d'emplois précaires et temporaires est à un niveau jamais atteint ;
- que le nombre de personnes bénéficiant de l'aide de l'Hospice général augmente ;
- que la décision de Merck Serono de fermer le site de Genève doit constituer un électrochoc afin de développer une économie diversifiée créatrice d'emplois ;
- que les jeunes ont de plus en plus de peine à trouver un premier emploi stable ;
- que les personnes en rupture avec le monde professionnel ont de plus en plus de mal à retrouver un emploi ;
- que les plus de 50 ans qui perdent leur emploi ne peuvent souvent pas retrouver une situation stable ;
- que la recherche d'emploi et la réinsertion nécessitent un soutien actif et une coordination de l'Etat en coopération avec tous les acteurs socio-économiques ;
- que Genève doit développer des secteurs d'avenir comme les services à la personne et l'économie verte ;

- que la sous-enchère salariale doit être combattue avec force avec les moyens nécessaires pour y parvenir ;
- que tout projet pour l'emploi doit se faire en bonne intelligence avec les partenaires sociaux ;

invite le Conseil d'Etat

- à réunir dans un même département l'emploi et la promotion économique ;
- à établir un plan d'action afin de proposer des formations qualifiantes aux demandeuses-eurs d'emploi ;
- à étudier la possibilité de créer des aides logistiques ou financières aux entreprises qui offrent des places de travail stables aux jeunes ;
- à stimuler la création d'emplois en développant notamment les services à la personne et un vrai pôle en matière d'énergie renouvelable et de rénovation énergétique des bâtiments ;
- à combattre la sous-enchère salariale en s'assurant notamment que, lors de l'attribution de marchés publics, les conditions de travail sont conformes aux usages genevois.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'emploi doit être une des priorités de notre action. Un emploi représente non seulement le moyen de faire vivre une personne, un couple, une famille. Il facilite aussi l'intégration sociale. Or, Genève détient le triste record du plus haut taux de chômage de Suisse (5,2% selon le SECO en avril, 4,7% selon le canton). Même si le chômage baisse, la précarité augmente : entre janvier 2011 et mars 2012, l'Hospice général a vu le nombre de dossiers d'aide financière aux personnes augmenter de 20%. Même celles et ceux qui ont un emploi n'ont pas toujours une situation stable : en 2010, 12 millions d'heures de travail temporaire ont été effectuées soit près de 6 000 emplois.

Face à cette réalité, nous ne sommes pas toutes et tous égaux. Les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage et la précarité. Trouver un premier emploi n'est pas aisé dans le marché actuel. C'est d'autant moins facile quand le parcours de vie a été difficile, que la formation a été interrompue ou insuffisante. Notre société ne peut pas laisser tomber une génération ; il ne faut pas qu'elle devienne une génération « perdue ». Des solutions existent, et sont déjà partiellement mises en place : suivi individualisé des jeunes, places de stage et d'apprentissage facilitées, collaboration dans les communes entre les entreprises, la commune et les acteurs sociaux. Il faut bien sûr renforcer ces dispositifs, aider les communes, mais on doit aussi penser à de nouveaux instruments. Par exemple, il n'est pas rare que des entreprises, souvent des PME, souhaitent engager des jeunes pour leur premier emploi. Pourtant par manque de ressources humaines voire financières, ces entreprises se refusent à le faire. Le Conseil d'Etat doit réfléchir à des solutions concrètes pour soutenir ces entreprises. Cette démarche ne doit pas être unilatérale mais concertée, comme les communes de Vernier, Meyrin, Carouge, Onex et d'autres, le font déjà.

Les plus de 50 ans sont également particulièrement vulnérables. En renforçant la formation qualifiante pour les demandeurs d'emploi, les plus de 50 ans bénéficieront largement de ce renforcement. Nous ne pouvons pas nous contenter de regretter la situation, nous devons agir concrètement.

Beaucoup se sont souvent plaints d'une inadéquation entre le profil des demandeurs d'emploi et les besoins de l'économie. Cette réalité ne peut malheureusement pas changer du jour au lendemain. Les formations qualifiantes sont une première réponse. A plus long terme, l'Etat doit

assumer son leadership en la matière. On a séparé artificiellement l'emploi et la promotion économique. En les réunissant, il sera plus aisé de définir une politique économique prenant en compte les besoins de Genevois-e-s, notamment en termes d'emploi.

En facilitant le lien entre demandeuses-eurs d'emploi et employeuse/employeur et en permettant la définition d'une politique de l'emploi ambitieuse, nous offrons les conditions-cadres à un retour à l'emploi. Il faut aller plus loin en créant les emplois de demain. Deux domaines sont particulièrement prometteurs : les services à la personne et l'économie verte dans deux de ses dimensions principales : rénovation énergétique des bâtiments et énergies renouvelables.

La demande pour les services à la personne ne cesse d'augmenter, notamment pour les personnes âgées. Genève ne peut que bénéficier d'un développement de ces services. Premièrement, cela permettra à des personnes de pouvoir avoir une qualité de vie et un confort qu'aujourd'hui elles ont des difficultés à conserver. Deuxièmement, cela allègera le travail de services hospitaliers ou sociaux souvent mal adaptés aux besoins de ces personnes. Finalement, cela va créer des emplois durables pour des personnes avec des formations variées (formations que nous devons également développer). Tout cela ne se fera que par un engagement ferme du canton dans cette direction.

Dans la transition énergétique, avec l'abandon du nucléaire, nous devons mettre en place des changements fondamentaux dans notre consommation et production d'énergie. Il est notamment fondamental de mettre en avant les rénovations de bâtiments afin de les rendre plus économes en énergie. De tels projets, nécessaires pour notre avenir, créent de l'emploi, pour des personnes au profil universitaire mais aussi pour des personnes ayant une formation dans les métiers du bâtiment par exemple. Dans la production d'énergie, la Suisse et Genève se doivent d'être à la pointe dans les énergies renouvelables. Le développement d'un pôle énergie regroupant des universités, hautes écoles, entreprises, et l'Etat est une piste à étudier sérieusement dans cette optique.

La réinsertion et la création d'emplois sont évidemment clefs pour l'avenir de Genève. Des conditions salariales, et plus généralement de travail, décentes sont centrales pour le développement économique et social. L'augmentation et l'efficacité des contrôles représentent un aspect important. En outre, le Conseil d'Etat peut jouer un rôle important d'exemplarité et d'impulsion dans l'attribution de marchés publics. Certes, comme l'a rappelé le tribunal fédéral, le prix doit rester un facteur important. Cependant, les conditions de travail, notamment salariales, doivent être prises en compte

dans l'attribution des marchés publics. L'Etat ne peut pas accepter que l'on bâtit en son nom sans respecter les travailleuses et travailleurs.

Ainsi, à travers les axes de la (ré)insertion des personnes en recherche d'emploi, du soutien aux entreprises, de création d'emplois d'avenir et de combat contre la sous-enchère salariale, le canton peut et doit développer une politique de l'emploi tournée vers l'avenir de toutes et tous les citoyen-ne-s.

Nous vous remercions par conséquent, Mesdames et Messieurs les députés, de faire bon accueil à cette proposition de motion et d'accepter de la renvoyer au Conseil d'Etat.